



Dates d'opération :

Il est possible de pratiquer le canot-camping dans la réserve faunique de Papineau-Labelle durant la période de pêche et la période de chasse au petit gibier. Il est interdit de pratiquer le canot-camping durant les périodes de chasse au gros gibier. Consulter les dates d'opération sur le site internet. Il est essentiel de se référer à la *carte des parcours de canot-camping*. On y retrouve les données précises des lacs, des circuits, des emplacements de camping, des portages, des rapides sur les rivières, etc.

Locations :

- Location de canot : Base de canot-camping au Lac des Sept Frères ou au lac Montjoie;
- Veste de flottaison inclus dans la location de canot (**prévoir veste de flottaison pour les enfants**);
- Les canot-campeurs doivent changer de site de camping **tous les jours** ;
- Trousse de sécurité nautique obligatoire (en location au poste d'accueil).

Description des principaux parcours :

Secteur du lac des Sept Frères (Nord) :

Ce secteur comprend principalement les lacs des Sept Frères, Montjoie, Joinville et Saint-Denis. Les bases de canot-camping sont situées au lac des Sept Frères et au lac Montjoie. L'enregistrement peut se faire à l'accueil Pie 1X à Nominique ou par l'accueil Gagnon à Duhamel.

Les parcours canotables de ce secteur sont principalement constitués de lacs reliés entre eux par des portages d'une longueur de 100 à 1 350 mètres. Nous vous suggérons des parcours de 8 à 12 km par jour selon votre expérience en canot-camping. Les départs peuvent se faire du lac des Sept Frères ou du Lac Monjoie.

La petite boucle (13km) Lac des Sept Frères, 220 m à Diamond, 420 m à Lartigue, 90 m à Ogilvy, 370 m et pente ascendante abrupte à Clément, 620 m à Bourgeois et 690 m à des Sept-Frères.

1. (14,5 km) Lac des Sept Frères, 690 m à Bourgeois, 620 m à Clément, 210 m à Primeau, 1380 m à Marceau, 75 m à Montjoie, à des Sept Frères (via le ruisseau, halage ou portage selon le niveau de l'eau).

2. (19,5 km) Lac des Sept Frères, 690 m à Bourgeois, 760 m à Labelle, 20 m à Mercier, 140 m à des Grandes Baies, 90 m à Jean, à Wee (via la rivière Petite-Nation, halage ou portage), 1350 m à Marceau, 75 m à Montjoie, à des Sept Frères (via le ruisseau, halage ou portage selon le niveau de l'eau).

3. (22km) Lac des Sept Frères, 220 m à Diamond, 420 m à Lartigue, 90 m à Ogilvy, 370 m et pente ascendante abrupte à Clément, 210 m à Primeau, 1380 m à Marceau, 75 m à Montjoie, à des Sept Frères (via le ruisseau, halage ou portage selon le niveau de l'eau).

4. (28 km) Lac des Sept Frères, 200 m à Diamond, 420 m à Lartigue, 20 m à Mercier, 140 m à des Grandes Baies, 90 m à Jean, à Petit-Wee (via la rivière Petite-Nation, halage ou portage), 30 m à Wee, 1350 m à Marceau, 75 m à Montjoie, à des Sept Frères (via le ruisseau, halage ou portage selon le niveau de l'eau).

5. (30 km) Lac des Sept Frères, 220 m à Diamond, 420 m à Lartigue, 35 m à Mercier, 140 m à des Grandes Baies, 90 m à Jean, à Édouard (via la rivière Petite-Nation, halage ou portage), à Castor, 940 m à Weekend (nouveau sentier), 250 m à de l'Aéropole, 300 m à Montjoie, à des Sept Frères (via le ruisseau, halage ou portage selon le niveau de l'eau).

Descente de la rivière du Sourd :

La descente de la rivière du Sourd, d'une longueur de 48 km, peut s'effectuer à partir du lac du Sourd et se terminer hors de la réserve à son confluent dans la rivière du Lièvre. Le trajet peut s'effectuer en 2, 3 ou 4 jours. Cette rivière, du début à la fin, possède une dénivellation de 80 mètres. Conséquemment, les excursionnistes désirant effectuer le trajet, auront à franchir un certain nombre de rapides (classe I, II et III), de seuils, de chutes, etc. Veuillez noter que ce parcours est non aménagé et que la Réserve ne fait pas de location de canot pour la rivière.